



**Impératif
français**

C. P. 449, succ. Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Ensemble

Journée internationale de la Francophonie



À l'approche du rendez-vous du 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, adresse un message aux francophones des cinq continents qui s'apprentent à célébrer la langue française et les valeurs de la francophonie.

La francophonie au cœur

Que la francophonie, en ce 20 mars 2008, soit au cœur de toutes celles et de tous ceux qui partagent notre langue, nos valeurs, notre volonté d'un avenir meilleur, pour nous-mêmes et pour l'ensemble de la communauté humaine.

Que cette Journée internationale de la Francophonie soit l'occasion de célébrer la francophonie au cœur de la diversité culturelle que nous symbolisons, que nous revendiquons et que nous défendons comme un droit fondamental! La francophonie a joué un rôle décisif à l'UNESCO pour que soit adoptée la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Plus de la moitié des États participant à cette convention sont membres de notre organisation. Soyons plus ambitieux encore! Fixons-nous l'objectif de voir la totalité de nos États et de nos gouvernements adopter cette convention et déposer leurs instruments de ratification avant la tenue du prochain Sommet de la Francophonie, à Québec, en octobre 2008, afin d'offrir au monde le gage de notre force de conviction.

C'est là notre vocation profonde, parce qu'à travers la langue française, nous fêterons, vous fêterez, en ce 20 mars, sur tous les continents, la rencontre féconde de toutes les cultures. Cette diversité, vous la mettrez en musique et en chansons, vous l'écrierez en vers et en prose, vous la vivrez comme autant de rendez-vous privilégiés avec la culture de l'universel, avec la culture du donner et du recevoir.

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

C'est là notre vocation profonde parce que militer en faveur de la diversité culturelle, c'est aussi faire le choix de relations entre les peuples, fondées sur l'ouverture, le respect, la tolérance, fondées sur la reconnaissance de l'autre dans sa différence, mais aussi dans sa ressemblance, dans la mesure où chaque homme porte en lui-même la forme entière de la condition humaine. C'est aussi faire le choix d'une certaine conception de la solidarité et de la coopération internationale pour le développement durable, une coopération menée dans un esprit de partenariat, conçue et déployée dans le long terme, bien loin des intérêts stratégiques ou économiques du moment. C'est aussi faire le choix d'une certaine conception de la solidarité et de la coopération internationale pour la démocratie et la paix, une coopération mise en œuvre en amont et en aval des situations de crise, conduite dans le respect des valeurs universelles, des droits de l'homme et de la responsabilité de protéger, mais, dans le même temps, animée d'une volonté d'écoute et de dialogue, seule à même de favoriser l'expression et l'appropriation de formes démocratiques nourries des réalités historiques, sociales et culturelles. C'est, enfin, faire le choix d'une certaine conception de la gouvernance mondiale, une gouvernance fondée sur la démocratisation des relations internationales, sur la régulation de la mondialisation, sur une éthique universelle, une gouvernance au service d'une gestion partagée et équitable des biens communs de l'humanité.

Que cette Journée internationale de la Francophonie soit l'occasion de réaffirmer ces convictions et ces valeurs, au nom de la langue française qui nous rassemble et qui nous unit!

AIR CANADA ET LORD DURHAM

Le même combat!

« Je vous aime. »

David Collenette, ministre des Transports,
Chambre des communes, 20 mai 2000.

Trente-trois ans après la crise des Gens de l'air du Québec (1975) qui réclamaient le droit pour un pilote francophone de parler en français à la tour de contrôle (droit que les pilotes ont finalement obtenu), Air Canada persiste et signe et refuse aujourd'hui l'accès au transport aérien à une personne de langue française de la Nouvelle-Écosse qui a exigé d'être servie dans sa langue.

Impératif français appuie donc sans réserve la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui réclame qu'Air Canada « élabore un plan d'amélioration de ses services en français comprenant des échéanciers clairs et précis ». Tout comme la FANE, Impératif français veut être consulté dans ce dossier.

« En fait, il n'est pas étonnant de voir aujourd'hui Air Canada incapable de remplir ses obligations linguistiques en matière de service en français au public. En 2000, alors que le gouvernement fédéral a eu l'occasion de soumettre Air Canada et ses filiales à l'obligation d'avoir un nombre de francophones et d'anglophones proportionnels à la population canadienne, obligation qui incombe aux autres institutions fédérales, le ministre des Transports, David Collenette, soutenu par l'Alliance canadienne et le Nouveau parti démocratique, a refusé net, a appelé le président d'Impératif français, monsieur Jean-Paul Perreault. En bons émules de Lord Durham, ces trois partis politiques fédéraux ont refusé des mesures qui auraient accru le nombre de francophones au service d'Air Canada et ainsi assuré les services en français à sa clientèle. (Voir *Débats* de la Chambre des communes, 15 mai 2000, sur le projet de loi C-26.)

« Il est donc clair, qu'en dignes émules de Lord Durham qui comptait sur le temps pour assimiler sans ambages les francophones de ce pays, Air Canada et le gouvernement fédéral continuent de proclamer que l'institution fait tout en son pouvoir pour desservir les francophones, alors que toutes ses actions indiquent le contraire », a conclu monsieur Perreault.

APPLE, UNE POMME DE DISCORDE

La pollution des ondes

Avez-vous vu et entendu la publicité défrancisante d'Apple sur son nouveau portable « MacBook Air » diffusée sur les ondes de plusieurs médias? Une publicité presque entièrement en anglais (le tout présenté sur les airs d'une chanson anglophone) pour le marché québécois bien qu'Apple écrive dans son site que « le nouveau « MacBook Air » s'inscrit dans la démarche écologique permanente d'Apple ». Sauf qu'il est évident à voir, mais surtout à entendre sa publicité, que sa « démarche écologique » n'inclut pas le respect de l'écologie culturelle et de l'environnement linguistique du marché québécois qui est de langue et de culture d'expression française! De plus, Apple se vante dans son site Web d'avoir produit « le portable le plus mince au monde... ». Ce qui est surtout mince chez Apple dans ce cas-ci, nous dirions même très mince, c'est le respect de l'identité et de la différence québécoise.



LE RAPPORT DURHAM TOUJOURS EN VIGUEUR

Recensement 2006

Le recensement de 2006 le confirme. Les recommandations de Lord Durham sont toujours en vigueur au Canada. La défrancisation du Canada se poursuit à cause de l'assimilation des francophones et l'anglicisation des immigrants tel que le recommandait Lord Durham dans son désormais célèbre rapport.



Langue maternelle :

- Dans l'ensemble canadien, la proportion de Canadiens de langue maternelle française ne cesse de décroître passant, entre 1951 et 2006, de 29 % à 22 %.
- À l'extérieur du Québec, entre 1951 et 2006, la proportion de Canadiens de langue maternelle française passait de 7,3 % à 4,1 %.
- Au Québec, entre 1951 et 2006, la proportion des francophones de langue maternelle française est passée de 82,5 % à 79,6 %.

Langue d'usage :

- Au Canada, entre 1971 et 2006, la proportion de Canadiens — incluant le Québec — parlant le français le plus souvent à la maison est passée de 25,7 % à 21,4 %.
- Hors Québec, entre 1971 et 2006, la proportion est passée de 4,3 % à 2,5 %.
- Selon le recensement de 2006, le taux d'assimilation d francophones hors Québec serait de 38 %.
- Selon le recensement de 2006, au Canada, incluant le Québec, la langue anglaise, comme langue d'usage, fait des gains extraordinaires de 2 784 880 locuteurs, soit près de 40 % de la population francophone, grâce à l'assimilation des francophones et des allophones.
- Au Québec, selon le recensement de 2006, la langue anglaise voit son importance augmenter de 29,8 % grâce aux transferts linguistiques en provenance des allophones, la communauté de langue anglaise attirant près de 52 % des transferts linguistiques bien qu'elle ne représente que 8,2 % de la population totale québécoise.

Plus de doute possible, le Canada défrancise, le Canada anglicise! Pendant qu'au Canada se poursuivent l'assimilation, la minorisation et la banalisation de la langue française et de la francophonie, le gouvernement du Canada profite du 150^e anniversaire de la capitale fédérale, Ottawa, pour rendre hommage à Lord Durham.

En créant la commission Bernard-Lord, le gouvernement du Canada cherche-t-il à noyer le poisson comme cela est arrivé si souvent dans l'histoire récente du Canada?

Quels accommodements « raisonnables » aura à proposer au Québec la commission Bouchard-Taylor pour s'assurer que les Québécois issus de l'immigration et la population anglophone du Québec participent à la promotion et au rayonnement de l'identité québécoise?

La fête s'en vient, c'est le temps d'y penser!

Une belle occasion! Les organismes culturels ou communautaires désireux de se faire connaître ou d'offrir leurs services, les artisans ou les commerçants souhaitant présenter ou vendre leurs œuvres et leurs produits durant les cinq jours des grandes festivités nationales du Québec, L'Outaouais en fête, sont priés de communiquer avec l'organisation par télécopieur au 819 684-5902 ou par courriel à outaouaisenfete@imperatif-francais.org.

Faire la fête! Les personnes ou les organismes souhaitant mettre sur pied une activité de plein air, présenter un spectacle ou faire de l'animation dans le grand défilé outaouais de la fête nationale du Québec ou sur la scène de la relève ou amateurs peuvent envoyer leurs projets par télécopieur au 819 684-5902 ou par courriel à outaouaisenfete@imperatif-francais.org.

Une expérience inoubliable! Le comité organisateur de L'Outaouais en fête est à la recherche d'organismes bénévoles pour la mise en œuvre des grandes festivités nationales qui auront lieu cette année du 20 au 24 juin 2008 dans le magnifique parc des Cèdres du secteur d'Aylmer, à Gatineau. Les gens désireux de faire partie d'une équipe dynamique sont priés de téléphoner au 819 684-8460 ou d'envoyer un courriel à outaouaisenfete@imperatif-francais.org.

C'est le temps d'y penser!



L'OUTAOUAIS en fête

FESTIVAL QUÉBÉCOIS DES ARTS VISUELS

Les 20, 21, 22, 23 et 24 juin 2008

Un grand festival qui accordera une grande visibilité! Nous invitons les artistes en arts visuels à participer au *Festival québécois des arts visuels* qui aura lieu cette année dans le cadre des grandes festivités nationales L'Outaouais en fête.

Votre participation au Festival québécois des arts visuels vous permettra d'exposer et de vendre vos œuvres sur place et de vous faire connaître aux milliers de festivaliers qui prendront part à ces deux grandes célébrations.

Pour de plus amples renseignements, veuillez me contacter.

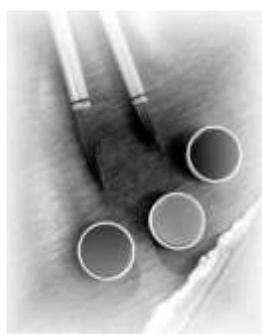
Mélissa Trépanier

Agente de projet

Festival québécois des arts visuels

819 684-8460

animation@imperatif-francais.org



PLAINTÉ CONTRE CANJET AIRLINES

Des voyageurs protestent...

• Vol de Québec no 952, le 21 décembre 2007, à destination de la République dominicaine

• Vol de la République dominicaine no 953, le 29 décembre 2007, à destination de Québec



Au cours des deux vols cités ci-dessus, tout s'est passé en anglais, point. Les annonces concernant la sécurité, le service à bord, les instructions écrites sur le dossier des sièges, dans les toilettes, la carte bleue qu'on doit remplir et remettre à la descente de l'avion était en anglais. Bref, tout en anglais. Pardon! Le bilinguisme, lorsqu'il existe, consiste dans l'anglais et l'espagnol.

Quelques voyageurs ont protesté timidement, ce qui leur a valu quelques mots de français au retour. Ce vol — est-il besoin de le mentionner? — était composé essentiellement de francophones. CanJet méprise ses clients de langue française ou, au mieux, les ignore. L'agence québécoise Laurier du Vallon s'est-elle assurée que ses clients seraient servis en français au cours de ce voyage? Il me semble que, si CanJet ne sait pas que la population parle français à Québec, Voyages Laurier du Vallon doit le savoir.

Cette plainte est adressée à la fois à l'Office québécois de la langue française et au Commissaire aux langues officielles parce que nous croyons que certains aspects du voyage relèvent, tantôt du Québec, tantôt du Canada et peut-être des deux à la fois...

Robert Auclair

ASULF

La fête des Rois : une grande réussite!

Cette année, près de trois cents courtisans de tous les coins du royaume avaient rendez-vous à la cour royale pour participer au grand *Bal de l'année, la traditionnelle fête des Rois*, au cours duquel ont été couronnés le Roi et la Reine qui régneront sur le royaume pendant toute l'année 2008.

Quelque trente princesses et princes, tous d'ascendance royale, aspiraient à la couronne royale.

Vive le Roi! Vive la Reine! Le **mouvement Impératif français**, organisateur de ces grandes festivités, est fier d'annoncer que la Reine et le Roi sont, pour l'an 2008, Sa Majesté Marie 1^{re} (Marie Desmarais) et Sa Majesté Claude 1^{er} (Claude Dagenais).



C'est grâce à vous et ensemble...

Et grâce à votre participation que nous avons connu en 2007 quelques belles réussites et réalisations, certaines même retentissantes pour la vitalité et le rayonnement de la langue française et de la francophonie. Nous nous permettons d'en énumérer quelques-unes :

L'Impériale Esso revient sur sa décision de changer la raison sociale de ses dépanneurs de Marché Express à *On the Run*. La francisation des noms d'entreprise au Québec doit se poursuivre.

La Commission de la capitale fédérale retire du centre-ville d'Ottawa la photo du père de l'assimilation et de l'anglicisation des francophones, Lord Durham. Néanmoins, des excuses publiques se font toujours attendre de la part du gouvernement et du ministre responsable de la Commission de la capitale fédérale, M. Lawrence Cannon! Les jeux vidéo sont de plus en plus offerts en français. Impératif français a déposé près de 16 000 plaintes dénonçant l'américanisation de nos enfants et de nos adolescents. Nous remercions également l'OQLF pour son appui dans le dossier de la francisation des jeux vidéo.

Les bureaux du gouvernement du Québec sont en voie de modifier leur message d'accueil sur boîte vocale afin de respecter la politique linguistique gouvernementale. Cette politique précise que l'Administration favorise l'unilinguisme français dans ses activités afin de refléter le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de la vie publique. Ce dossier, une collaboration conjointe d'Impératif français et du mouvement Montréal français, a aussi profité de l'appui de l'OQLF. Nous vous invitons à le suivre de près et à intervenir au besoin! La Société de développement Angus (SDA) et son président, M. Christian Yaccarini, renoncent au nom anglais *Red Light* pour identifier son projet d'édifice culturel à Montréal, la deuxième ville française du monde. Une collaboration conjointe d'Impératif français et du mouvement Montréal français... Un grand merci à M. Jacques Bergeron, l'instigateur de cette démarche.

Plusieurs sites Web sont dorénavant présentés en français. Nous avons déposé quelques centaines de plaintes dénonçant l'unilinguisme anglais ou les versions françaises tronquées de certains d'entre eux. Nous avons aussi déposé des centaines de plaintes réclamant la francisation des consignes et des inscriptions des appareils électroménagers, des appareils électroniques et des automobiles.

Impératif français a ajouté sa voix à celle d'un collectif de syndicats baptisé « Le droit de travailler en français » pour s'opposer la ratification du Protocole de Londres sur la traduction des brevets, protocole par lequel chaque État signataire renonce aux exigences de traduction des brevets vers sa langue nationale.

Musée des beaux-arts du Canada revient sur sa décision de ne présenter que des conférences en anglais sur l'œuvre du peintre français Auguste Renoir. On se rappellera que selon les dirigeants du Musée, personne au sein de la francophonie mondiale ne possédait l'expertise et la compétence nécessaires pour prononcer une conférence en français sur l'œuvre d'Auguste Renoir!

L'Université du Québec en Outaouais revient à sa mission d'établissement d'enseignement supérieur de langue française et annonce qu'elle abandonnera l'offre de programmes en anglais.

Impératif français dénonce la programmation surtout en anglais et américaine du Théâtre du Casino du Lac-Leamy. À suivre de près!

La marche organisée par le mouvement Montréal français à laquelle a participé Impératif français pour souligner le 30^e anniversaire de la Charte de la langue française a connu un franc succès. Les nombreux organismes et les nombreuses personnes qui y ont participé réclament du gouvernement du Québec une Loi 101 ++ qui se fait cependant toujours attendre.

Les marches « Le père Noël en français » organisées conjointement par Impératif français et le mouvement Montréal français dans les centres-villes de Gatineau et de Montréal connaissent également un grand succès. Les grandes festivités nationales du Québec organisées par Impératif français attirent plusieurs dizaines de milliers de participants de tous les coins du Québec et de la francophonie grâce à sa programmation qui fait l'envie de plusieurs festivals.

Les activités organisées par Impératif français ou auxquelles il participe reçoivent toujours un grand appui.

Impératif français a lancé une grande campagne promotionnelle médiatique d'intérêt public intitulée « Moi, je travaille en français! ». Nous remercions tous les médias participants ainsi que tous ceux et toutes celles qui font respecter leur droit de travailler en français. Le respect du droit de travailler en français, une priorité, grâce à vous, en 2008!

Impératif français lance une autre grande campagne promotionnelle médiatique d'intérêt public : « Mes emplettes de Noël en français ». Nous remercions tous les médias participants ainsi que tous ceux et toutes celles qui, dans leurs achats, ont appuyé sur le terrain notre campagne de francisation! Impératif français présente un mémoire à la commission Bouchard-Taylor lui demandant de recommander au gouvernement du Québec l'adoption de mesures responsables pour que les nouveaux arrivants s'accoutument raisonnablement des grandes valeurs de la société d'accueil.

Impératif français présente un mémoire au comité canadien sur les langues officielles lui demandant d'adopter une politique linguistique axée sur le français pour contrer l'assimilation des francophones au Canada.

Nos interventions publiques reçoivent l'appui de plusieurs organismes et personnes qui, par leurs propres interventions, leur ajoutent de l'importance et en assurent dans bien des cas la réussite. Au moyen de son site Web et de ses listes de distribution électroniques, Impératif français joue un rôle de rassembleur auprès de ses membres, de ses abonnés et de sympathisants en provenance de toutes les régions du Québec et de la francophonie. La vocation nationale et internationale de l'organisme est ainsi confirmée.

Merci à nos bénévoles, nos membres, nos abonnés, nos partenaires, nos amis...

PLAINTES CONTRE TIM HORTONS

Application for employment

Le 23 janvier 2008, au Tim Hortons situé au 305, boulevard Brunswick, au coin de la rue Saint-Jean à Montréal, il y avait, à la vue des clients et dans un but évident de susciter des candidatures pour des emplois, une pile de formulaires *Application for employment* qui étaient en anglais.

J'ai demandé s'il y en avait en français et l'on m'a répondu que NON. Tout naturellement, quoi! Le fait de présenter le formulaire en français n'est pas important aux vues de Tim Hortons.

Si on fournit un formulaire en anglais aux candidats éventuels, c'est comme leur dire « ici le français n'est pas important, vous pouvez vous en dispenser pourvu que vous sachiez parler anglais ».

Évidemment, j'entends déjà la ministre St-Pierre dire que ce n'est qu'un cas isolé et que la situation du français à Montréal est des plus enviables! Elle s'appuie sûrement sur d'autres études secrètes!

Pierre Bicchi
Montréal



Désinformation systématique

*Le gouvernement encourage le non-respect
de vos droits linguistiques*

Jean-Paul Perreault, président

L'Office québécois de la langue française (OQLF) entreprendra très bientôt une « campagne promotionnelle » auprès des commerçants de Gatineau afin de « promouvoir » le français.

Ce genre de campagne promotionnelle a déjà eu lieu à Montréal avec les résultats que l'on connaît! Le bilan de cette campagne que l'OQLF et la ministre St-Pierre s'acharnaient à refuser de rendre public fut par contre récupéré par les politiciens, dont la ministre St-Pierre elle-même, pour désinformer et pour manipuler l'opinion publique en niant le déclin du français à Montréal. Contrairement à son objectif, cette campagne a plutôt servi à faire la promotion de l'anglais à Montréal.

Pire, le bilan de cette campagne a servi de propagande pour laisser croire que le français n'est aucunement menacé à Montréal! La ministre St-Pierre a même eu le culot de présenter cette campagne de promotion comme étant une « étude » ou une « enquête » pour affirmer que le français se portait bien à Montréal. Pourtant, selon la compilation de ladite campagne, il y a toujours dans le centre-ville de Montréal, et cela, trente ans après l'adoption de la Charte de la langue française, près d'un commerçant sur cinq (17 %) qui n'accueille pas les clients en français, près d'un sur dix (9 %) qui ne les sert pas en français et près d'un sur trois (30 %) qui ne respecte pas les dispositions de la Charte de la langue française sur l'affichage.

Pour la ministre St-Pierre, le français est florissant même si de nombreux commerçants et professionnels bafouent impunément les droits linguistiques fondamentaux des Québécois, droits qui sont pourtant garantis par une Charte depuis plus de trente ans!

« Au lieu de défendre les droits linguistiques fondamentaux de tous citoyens d'être reçus, servis et informés en français et de travailler en français au Québec, madame St-Pierre a encouragé l'unilinguisme anglais lorsqu'elle a déclaré au Journal de Montréal : « on ne peut pas dire qu'un unilingue anglophone n'a pas le droit de travailler en anglais ». Elle a ainsi choisi d'encourager le non-respect des droits linguistiques en appuyant l'unilinguisme anglais défrancisant dans une région où l'on ne cesse d'inférioriser la langue française », de déclarer le président d'Impératif français, monsieur Jean-Paul Perreault.

Afin d'échapper à ce genre de manipulation politicienne déguisée en information, nous invitons la population à nous communiquer les noms, adresses et autres coordonnées des établissements commerciaux ou professionnels de Gatineau (dépanneurs, supermarchés, restaurants, professionnels, etc.) où l'accueil, le service, la langue de travail, le site Web, la publicité ou l'affichage ne sont pas en français ou ne sont pas conformes à la Charte. Plus on nous transmettra de renseignements, mieux ce sera. Nous garantissons la confidentialité. « Il n'est pas question que l'OQLF ou la ministre St-Pierre viennent en Outaouais, comme ils l'ont fait à Montréal, pour y favoriser l'anglicisation et l'assimilation des francophones qui y vivent », de dire M. Perreault.

De plus, pour que cesse la manipulation politicienne et la désinformation systématique niant le déclin du français au Canada, Impératif français réclame une étude impartiale dirigée par un groupe de chercheurs pluridisciplinaires indépendants sur la situation du français à Montréal et à Gatineau.

UNE DÉMISSION ET DES EXCUSES S'IMPOSENT!

Manipulation politicienne

Ce que la ministre St-Pierre cite comme une « étude » dans ses nombreuses déclarations publiques pour justifier son inaction par rapport au déclin du français et au non-respect des droits linguistiques fondamentaux n'est rien d'autre qu'une « campagne promotionnelle auprès de commerçants du centre-ville de Montréal ».

Rien de scientifique! Rien de représentatif! Rien de sérieux! Ceci ne pourrait même pas être défini comme un sondage, les règles de base n'ayant pas été respectées.

Que la ministre parle « d'étude » pour appuyer ses propos non seulement la discrédite, mais discrédite aussi son gouvernement et l'Office québécois de la langue française (OQLF) qui a accepté de se prêter à cette fumisterie. Tout cela soulève plusieurs questions sur l'intégrité et l'autonomie de l'Office.

Qui plus est, pour obtenir cette supposée « étude », il aura fallu exiger par voie de communiqué et par la Loi d'accès à l'information qu'on la rende publique, l'OQLF et le cabinet ministériel ayant préalablement refusé : l'Office, d'un côté, en invoquant que « les résultats appartenaient au cabinet ministériel » et de l'autre, le cabinet de la ministre qui écrivait, à propos de « l'enquête sur l'état de la langue française à Montréal », d'en faire « la demande auprès de l'Office québécois de la langue française, car celle-ci relève de sa compétence conformément à l'article 48 de la Loi d'accès aux documents... ».

« On aurait voulu cacher cette « enquête », ce « sondage », cette « étude » — on ne sait plus comment l'appeler! — qu'on ne s'y serait pas pris autrement », de déclarer le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.

On se rappellera que les résultats de cette « étude », qui n'en est pas une, ont été rendus publics le 30 janvier 2007, à quelques semaines du déclenchement des élections québécoises. « Le déclin du français à Montréal et le non-respect des droits linguistiques fondamentaux sont des enjeux trop importants pour les laisser dans les mains de manipulateurs », d'ajouter M. Perreault, avant de conclure : « Impératif français demande la démission de la ministre Christine St-Pierre et des excuses publiques du gouvernement du Québec ainsi que de l'OQLF pour l'usage intellectuellement frauduleux qu'ils font d'une simple « campagne promotionnelle auprès des commerçants du centre-ville de Montréal » ».

En français,

ça s'impose!



Faire pression sur le gouvernement du Québec**Il faut faire du français la véritable langue officielle et commune à Montréal, en Outaouais et dans l'ensemble du Québec**

Faire du français la langue publique commune et officielle, c'est établir un facteur essentiel de l'inclusion des nouveaux arrivants à la société québécoise. C'est réaliser la condition première pour assurer l'avenir du français au Québec, seul État majoritairement francophone de l'Amérique du Nord. C'est contribuer à la défense de la diversité culturelle dans la mondialisation.

En 1996, le gouvernement du Québec a formulé par voie de règlement une politique linguistique gouvernementale. Cette politique affirme que « l'Administration doit jouer un rôle exemplaire et moteur dans l'application de la Charte de la langue française ».

Cette politique prévoit que, de façon générale, l'Administration emploie exclusivement le français dans la rédaction et la publication de ses textes, ses documents et ses communications, y compris ceux qui sont diffusés sur support électronique.

Les messages d'accueil commençant par « *press nine for English* » montrent en fait que l'anglais est plus important que le français, que les citoyens qui ne comprennent pas le français comprennent nécessairement l'anglais et que l'anglais est la langue commune entre ces citoyens et le reste de la société québécoise; ce triple message contredit le caractère officiel du français.

Il existe bien peu de gouvernements dans le monde qui sentent le besoin d'offrir en premier l'accès à leurs messages d'accueil sur boîte vocale dans une autre langue (lire ici l'anglais) que leur langue officielle et publique commune. Les gouvernements participant à l'UNESCO qui ont adopté la Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles seraient surpris d'apprendre que le gouvernement du Québec choisit de consacrer et multiplier au sein de ses propres établissements et sur tout son territoire ces pratiques d'anglicisation.

Le Mouvement Montréal français et Impératif français ont donc lancé l'opération « *Press nine* » pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il fasse appliquer dans tous ses ministères et dans toutes les institutions qui relèvent de sa juridiction sa propre politique linguistique!

Nous comptons sur votre vigilance pour vous en assurer!

**Un confrencier français... en anglais**

Extrait de l'article de Paul Gaboury, *Le Droit* du 12 janvier 2008

Un chercheur français de l'Université de Paris, le professeur Massih-Reza Amini, a profité de son passage au Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour y présenter une conférence en anglais seulement.

La conférence a eu lieu au CRTL à l'UQO jeudi. Le professeur Amini est un chercheur dans le domaine de l'apprentissage automatique appliqué en recherche d'information. Pour l'informaticien et traducteur scientifique Benoît Thouin, c'en était trop qu'un professeur qui travaille en français dans le domaine en France vienne en Outaouais y présenter une conférence en anglais. Il a préféré ne pas s'y présenter. Mais il a pris la peine de répondre à l'invitation.

« J'ai bien reçu votre invitation et je vous en remercie. Je dois cependant vous dire que je suis scandalisé qu'un chercheur, dont l'essentiel des études et des travaux de recherche se sont déroulés en France, soit invité à venir faire au Québec une conférence en anglais. C'est faire bien peu de cas de la contribution importante des francophones à ce domaine de recherche ainsi qu'au financement de l'Institut de technologie de l'information. Veuillez agréer l'expression de ma profonde déception », a indiqué M. Thouin qui a été professeur dans le domaine à l'Université d'Ottawa pendant plus de dix ans.

(Tout récemment,) le commissaire aux Langues officielles Graham Fraser a exigé que les agences fédérales appuient davantage les chercheurs afin qu'ils puissent travailler dans leur langue maternelle.

Opinion : « orthodoxie du moment »

Dans les universités françaises, le lavage de cerveau a été tel qu'étudiants et professeurs s'imaginent que, dès que l'on met son nez hors de France, le monde parle anglais et qu'il faut lui parler en anglais. Paradoxalement, le degré d'ignorance des responsables de ces établissements est fabuleux et je soupçonne que l'origine de ce phénomène se situe dans le manque général d'expérience de la vie à l'étranger qui affecte beaucoup les cadres supérieurs et les fonctionnaires de l'Éducation nationale en France.

Durant une carrière universitaire de plus de 22 ans, j'ai malheureusement moi-même été témoin de sottises similaires non seulement avec des homologues de M. Amini mais aussi — et c'est plus grave — avec des responsables de la Francophonie institutionnelle et des membres des conseils d'administration des établissements d'enseignement supérieur qu'elle finance!

Bien sûr, on peut reprocher au professeur Amini son manque de recul vis-à-vis d'un conditionnement auquel les intellectuels dignes de ce nom devraient se montrer imperméables. De plus, bien que ce ne soit pas toujours le cas, l'originalité scientifique suit généralement le degré d'autonomie mentale des chercheurs. Adhérer à l'orthodoxie du moment montre que l'on a finalement pas grand chose d'original à dire. J'ose donc affirmer que monsieur Benoît Thouin n'a probablement pas perdu grand chose en déclinant l'invitation qu'il a reçue.

Charles Durand, chercheur

Auteur de « La Mise en place des monopoles du savoir », « La nouvelle guerre contre l'intelligence », « La langue française : atout ou obstacle? », etc.

L'OUTAOUAIS, DES CIVIÈRES DANS LES CORRIDORS

Montréal, des « chambres 4 étoiles »!

Dans les investissements en santé, Québec pratique une discrimination contre de nombreuses régions en faveur de Montréal et notamment de sa population anglophone.

Le McGill University Health Centre (MUHC) a dévoilé, le 31 octobre dernier, la maquette des futures chambres du mégahôpital qui serait construit au coût de plus de deux milliards de dollars à Montréal. Les 832 chambres individuelles, « spacieuses », dotées de baies vitrées, d'Internet et de télévision haute définition, y seraient dignes d'un « hôtel 4 étoiles », selon le journaliste de Radio-Canada qui a assisté au dévoilement. Rappelons qu'il n'y a pas un seul projet de mégahôpital à Montréal, mais bien deux : le MUHC et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Tous deux seront dotés de chambres 4 étoiles!

Pendant que les ressources financières de tous les contribuables québécois sont drainées à Montréal pour y construire deux mégahôpitaux, d'autres régions du Québec, dont l'Outaouais en particulier, souffrent de sous-développement. En témoignent les chiffres suivants :

- Les dépenses en santé par personne en 2005-2006 sont de 2102 \$ par année dans l'Outaouais alors qu'elles sont de 3218 \$ dans le reste du Québec, incluant la région de Montréal. Le déséquilibre ira en s'accroissant dans les années à venir à cause de la construction de deux mégahôpitaux à Montréal et de l'exode des professionnels vers l'Ontario. Restera-t-il de l'argent pour les régions?
- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a alloué 489 millions de dollars en budget de fonctionnement aux établissements de santé et de services sociaux de l'Outaouais en 2005-2006. De plus, près de 55 millions de dollars ont été versés à l'Ontario pour rembourser des services médicaux qui ne sont pas offerts en Outaouais. C'est donc près de 12 % du budget de fonctionnement régional! L'argent qui devrait aller au développement des services de santé québécois est versé à l'Ontario, faute d'investissement structurant pour développer l'offre de services! L'argent des contribuables québécois sert à développer les services de santé ontariens!
- La croissance démographique dans les quinze dernières années a été de 17 % en Outaouais, alors que la moyenne québécoise a été de 7,5 %.
- Résultat? Il y a, selon la coalition L'Outaouais à l'urgence, 100 000 personnes de trop en Outaouais relativement à l'offre de services de santé (347 214 habitants et des ressources tant professionnelles que matérielles qui ne permettent de donner des services qu'à 250 000 personnes).

En somme, il existe un déséquilibre fiscal inacceptable entre l'Outaouais et le reste du Québec en matière de financement des services de santé. Ce déséquilibre agit de façon persistante au détriment de la santé de la population outaouaise. Le déficit fiscal sur ce plan entre l'Outaouais et le reste du Québec était, par exemple, de 382 millions de dollars durant l'année 2005-2006.

Pendant que sévit la pénurie chronique de services en Outaouais, le MSSS prévoit investir des milliards de dollars à Montréal pour y construire deux mégahôpitaux! Environ la moitié du budget qui serait investi dans les mégahôpitaux projetés à Montréal irait à la construction du McGill University Health Centre, alors que les anglophones ne représentent que 12,5 % de la population de la région métropolitaine de recensement de Montréal.



Pour sortir l'Outaouais de la situation de crise permanente qui mine la santé et la qualité de vie de sa population et pour effectuer le rattrapage qui s'impose en formation postsecondaire, l'Impératif français demande au gouvernement du Québec de construire un seul mégahôpital à Montréal et de redistribuer prioritairement l'argent ainsi épargné en Outaouais :

- afin que l'UQO offre un programme de médecine et, de concert avec le Cégep de l'Outaouais, les autres programmes qui manquent à notre région en matière de formation des travailleurs de la santé,
- afin de moderniser les hôpitaux existants,
- et afin de construire un centre hospitalier universitaire comme en possèdent les régions de Québec et de Sherbrooke.

DU FRANÇAIS, IL EN FAUT PLUS!

La langue française et la francophonie ont besoin de vous.

Des objectifs à la hauteur de nos moyens! Afin de permettre à l'Impératif français d'atteindre ses objectifs, vous êtes invités à contribuer de diverses façons au financement de l'organisme.

Il est maintenant possible de devenir membre ou de faire un don en ligne à partir de notre site Web à l'adresse www.imperatif-francais.org.
Merci!

1. **Adhésion à l'Impératif français** : il suffit de remplir la fiche d'adhésion.
2. **Don en argent** : somme déterminée versée directement à l'organisme.
3. **Don en nature** : biens mobiliers ou immobiliers remis à l'organisme.
4. **Assurance-vie** : à votre décès, le capital assuré sera versé à l'Impératif français si vous nommez l'organisme comme bénéficiaire dans votre police d'assurance ou dans votre testament.

Clause d'assurance au testament : « Je désigne l'organisme **Impératif français** bénéficiaire du produit de la police d'assurance que j'ai prise sur ma vie avec la compagnie..., et portant le numéro... »

5. **Legs** : prévoir une clause à votre testament. En faisant un legs à l'Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Merci! N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 684-8460 ou par courrier électronique à imperatif@imperatif-francais.org pour toutes questions relatives aux dons ou legs que vous désirez faire.

SERVICES DE SANTÉ EN ANGLAIS AU QUÉBEC

Complicité du gouvernement

Madame Christine St-Pierre

Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

J'ai lu avec grand plaisir vos déclarations au sujet du droit primordial de tout patient d'être soigné en français dans les établissements de santé au Québec. Par contre, j'ai été sidéré de constater que selon vous, il appartient aux patients de faire valoir ce droit et qu'aucun renforcement de la Loi 101 ne serait nécessaire pour en imposer la reconnaissance.

Ma mère a eu 98 ans en juillet. Quelques semaines plus tôt, elle avait été admise à l'urgence du centre hospitalier St. Mary's de Montréal. Peu après, elle a été transférée à l'unité transitoire de soins gériatriques du même hôpital dans l'attente d'un transfert dans un CHSLD. Elle y est restée six mois, jusqu'à son admission récente à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Au cours de ces six mois de visites très fréquentes, nous avons découvert avec stupeur, mes sœurs et moi, l'univers presque uniquement anglophone de cet hôpital.

L'écrasante majorité des membres du personnel qui étaient en contact permanent avec les personnes âgées résidentes de l'unité ne baragouinaient qu'un français incompréhensible et plusieurs étaient unilingues anglais. Un scandale, lorsqu'on sait que les personnes concernées sont des personnes très âgées, inquiètes, qui vivent les

dernières années de leur vie et dont plusieurs ne connaissent pas un mot d'anglais. Est-ce à ces personnes de faire valoir leurs droits? Évidemment non, me répondez-vous! C'est bien entendu aux membres de la famille. Justement, à de multiples reprises, nous avons demandé que ce droit le plus élémentaire soit respecté, tant auprès du personnel lui-même et des responsables de l'unité que du Service des plaintes de l'hôpital. Les choses ont-elles changé? Je vous laisse le soin d'aller vous-même le vérifier.

Par cette intervention, je ne veux nullement remettre en question le dévouement et la générosité d'un personnel forcé de travailler avec des moyens insuffisants, avec qui nous avons eu, au-delà de la frontière de la langue, des rapports chaleureux. Je trouve cependant inadmissible que la direction de l'hôpital, avec la complicité de votre gouvernement qui ferme les yeux, procède en toute impunité à l'embauche d'un personnel souvent unilingue anglais, en contravention flagrante de la loi et dans le mépris des personnes âgées. Inutile de dire que des mesures radicales s'imposent.

Louis Gill
Professeur de l'UQAM à la retraite



SE FAIRE SOIGNER EN FRANÇAIS À MONTRÉAL

Difficile, voire impossible!

Le MMF et la SSJBM somment le gouvernement de faire respecter le droit d'être soigné en français à Montréal

Le Mouvement Montréal français et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont présenté, en conférence de presse, plusieurs témoignages de citoyens sur des situations inadmissibles dans les hôpitaux du Réseau universitaire intégré de santé (RUIS) de l'Université McGill et le McGill University Health Centre (MUHC). Ces institutions ne respectent pas le droit des Montréalais d'être soignés en français.

Ces témoignages montrent qu'il faut souvent attendre pour être servi par un intervenant qui s'exprime en français ou encore subir des interventions sans comprendre adéquatement les explications données par le médecin. Un polytraumatisé a témoigné sur vidéo à partir de son

lit d'hôpital pour relater les difficultés qu'il a subies au « Montreal General hospital » et l'impossibilité d'obtenir son dossier en français.

En 2000, une étude de l'Office québécois de la langue française montrait déjà que 18 % des clients francophones (10 000 personnes sur 60 000) des hôpitaux dits « bilingues » affirmaient avoir été en contact avec du personnel ne connaissant pas suffisamment le français. Quelque 7200 personnes ne recommanderaient pas à un ami unilingue français l'établissement de santé qu'elles ont fréquenté.

En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Pour plus de renseignements :

819 684-8460 ou
secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



Impératif français

C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

819 684-8460

www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Nom :	Prénom :	
Adresse :	Code postal :	
Téléphone au domicile	téléphone au travail	Télécopieur
<input type="radio"/> Adhésion	<input type="radio"/> Particulier (15 \$)	<input type="radio"/> Don (_____ \$)
<input type="radio"/> Renouvellement	<input type="radio"/> Organisme(50 \$)	<input type="radio"/> Total (_____ \$)
Signature	Date	Courriel